



Mieux connaître la maladie de Parkinson



©123 RF

La maladie de Parkinson est la 2ème maladie neurodégénérative en France, après Alzheimer. Elle est une cause majeure de handicap chez la personne âgée. La Journée du 11 avril est consacrée à cette pathologie qui touche 200 000 personnes.

La journée du 11 avril est consacrée à la **maladie de Parkinson** et à ses conséquences. L'occasion de parler de cette pathologie très invalidante qui touche plus de 200 000 personnes en France.

La maladie de Parkinson, c'est quoi ?

La **maladie de Parkinson** est une **maladie neuro-dégénérative** caractérisée par la destruction d'une population spécifique de neurones : les **neurones à dopamine** de la substance noire du cerveau, qui sont impliqués dans le contrôle des mouvements. Les symptômes sont les tremblements et mouvements saccadés, la sensation que le corps se fige, se raidit ou se bloque, perte de l'odorat, difficultés à se déplacer, à écrire...



[Visualiser l'article](#)

C'est une pathologie d'évolution progressive qui touche les personnes âgées de 58 ans, en moyenne, mais elle peut se déclarer plus tôt. Environ 25 000 nouveaux cas se déclarent chaque année, et compte tenu du vieillissement de la population, l'incidence de la maladie progresse.

Selon une dernière étude de l'Inserm, une activité agricole importante, et en particulier la viticulture, serait associée à une augmentation de l'incidence de la maladie de Parkinson, même dans la population générale. Il est actuellement bien établi que les pesticides favorisent la neurodégénérescence ; et la maladie de Parkinson est d'ailleurs inscrite au tableau des maladies professionnelles chez les agriculteurs en France.

Quels sont les traitements ?

Plusieurs traitements existent qui permettent une amélioration de la qualité de vie et une diminution des symptômes. Mais, tous les malades ne peuvent en bénéficier, en partie à cause du diagnostic trop tardif. En effet, au moment des premiers symptômes, la plupart du temps, près de 80 % des neurones de la substance noire, sont déjà perdus.

Puis très vite, d'autres neurones vont mourir pour atteindre le cortex cérébral à un stade avancé de la maladie.

« Le traitement actuel consiste à restaurer les concentrations normales de dopamine ou à utiliser des mimétiques de la dopamine appelés des agonistes » expliquent les chercheurs de l'Institut du cerveau et de la moëlle épinière (Icm). Ces traitements limitent les tremblements mais peuvent s'accompagner d'effets secondaires.

Il existe aussi la stimulation cérébrale profonde (Scp), aussi appelée neurostimulation, qui est pratiquée sur 5 à 10 % des malades de Parkinson. Il consiste en une stimulation cérébrale profonde par implantation d'électrodes dans le cerveau. Cette forme de traitement est lourde pour le patient, est réservée à des cas particuliers. De plus, la stimulation cérébrale profonde réduit la prise médicamenteuse mais ne la supprime pas totalement.

Les techniques non médicamenteuses peuvent être un complément pour améliorer la qualité de vie des malades, comme la kinésithérapie, l'ergothérapie, l'orthophonie...

Retraite Plus, service gratuit de conseil et d'orientation en EHPAD lance un nouveau guide complet et gratuit « Mieux vivre avec la maladie de Parkinson », conçu en collaboration avec l'association France Parkinson. Il s'adresse aux familles et propose de mieux connaître la maladie et la comprendre.

À l'occasion de la **Journée mondiale Parkinson, le 11 avril**, France Parkinson organise des événements dans toute la France. Ces Journées mondiales, se déroulent entre avril et mai, permettent d'informer les malades et leurs proches et sont l'occasion de sensibiliser le grand public et de faire entendre leurs voix auprès des pouvoirs publics.

Programme des journées mondiales 2017.